

LA LETTRE D'INFORMATION DE FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT NOUVELLE AQUITAINE

LE MOT DE PIERRE PAILLUSSEAU

J'ai toujours eu la chance d'habiter dans un pavillon entouré d'un jardin fleuri et d'être réveillé par le pinson ou la grive, ce qui a initié mon gout pour cette nature qui nous entoure. Peu à peu, sans méthode, au fil de petites découvertes, accompagné par La Hulotte et le Peterson, j'ai exploré modestement ce petit monde à ma portée.



La vie professionnelle (sans aucun lien avec un domaine de l'Environnement) m'a englouti et ne m'a pas permis de consacrer suffisamment de temps à cette activité d'admirateur des beautés de la Nature.

Aujourd'hui, toutes les études confirment la dégradation sans précédent de notre environnement et notamment de sa biodiversité.

Que faire, en tant qu'individu, face à ce dramatique constat, qui a une portée planétaire ?

Passée une période pessimiste et fataliste, je me suis rappelé la parabole du colibri, qui, inlassablement, transporte une minuscule goutte d'eau pour lutter contre un gigantesque incendie de forêt. Interrogé par un perplexe sur l'efficacité de son action, il répond : « Au moins, j'aurai fait ma part ».

C'est ainsi que j'ai adhéré à Cistude Nature, puis intégré récemment son CA, afin d'apporter ma goutte d'eau dans cette lutte. Bien que non spécialiste des sujets de l'Environnement, je franchis un nouveau cap en m'engageant auprès de FNE NA avec le même objectif.

FNE NA EN ACTIONS

BIENVENUE AU NOUVEL ADHERENT DE FNE NA : PROM'HAIES en NA

Le CA de FNE NA du 2 juillet 2019 a validé à l'unanimité la demande de **Prom'Haies en Nouvelle-Aquitaine** qui devient le 5^{ème} adhérent direct de FNE NA, aux côtés de Limousin Nature Environnement, Poitou Charentes Nature et la Sepanso Aquitaine, les trois associations fondatrices, et de Cistude Nature.

Jacqueline Ajer est la présidente et Françoise Sire la directrice de **Prom'Haies en NA**, qui va disposer, comme Cistude Nature, de 2 administrateurs : le conseil d'administration de FNE NA s'élèvera à 13 membres.

Peuvent adhérer directement à FNE NA (article 5 des statuts de FNE NA), « les associations régionales et les déclinaisons régionales d'associations nationales membres de FNE qui ont pour but un ou plusieurs objets visés à l'article 2 et qui sont cooptés par le conseil d'administration de la confédération à l'unanimité de ses membres. »

L'article 2 définit l'objet premier comme « la protection de la nature et de l'environnement », intégrant « ses dimensions culturelle, sociale, économique, dans la perspective d'un monde soutenable, prenant en compte les besoins des générations à venir, et la nécessité d'un fonctionnement pérenne des écosystèmes. »

Ce 2 juillet, le conseil d'administration de FNE NA a validé le principe d'une journée de travail en octobre sur la gouvernance et le futur de FNE NA, qui réunira les administrateurs et quelques membres volontaires des associations.

REUNION CA FNE NA et DIRECTEURS COORDINATEURS le 2 juillet à Angoulême

A la suite de la réunion du 1^{er} février du groupe des directeurs et coordinateurs des associations de FNE NA, un temps de rencontre entre ce groupe et les administrateurs de FNE NA a eu lieu le 2 juillet après-midi, à Angoulême.





Les échanges ont porté sur les attentes des participants par rapport à ce format de réunion, sur le futur de FNE NA, le travail avec les autres têtes de réseau régionales (Délégation LPO NA, GRAINE, Union régionale des CPIE), la demande de poste salarié pour FNE NA, notamment pour la coordination des projets biodiversité, la problématique des fonds européens.

Une journée de travail sur les coûts de journée est prévue début septembre, avant les dépôts de demandes de subventions, pour réfléchir à une harmonisation des méthodes de calcul au sein des associations.

COMITE TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE « BIO HOT SPOTS » le 16 juillet

Miguel Gailledrat a participé au titre de FNE NA au comité technique et scientifique du projet « hots spots de biodiversité en Nouvelle-Aquitaine » le 16 juillet à Angoulême.

Co-financé par la Région et la DREAL, et co-piloté par la LPO et le CBNSA (Conservatoire Botanique National Sud Atlantique), ce programme vise à localiser et hiérarchiser les foyers de biodiversité en Nouvelle-Aquitaine (hots spots de biodiversité) et à identifier les hots spots non couverts par des zonages d'espaces protégés, afin d'orienter les actions pour la préservation des espaces remarquables concernés.

Le travail sera rendu sous forme de cartes essentiellement. Prochaine réunion du comité en décembre 2019.



AGREMENT AU TITRE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT POUR FNE NA

FNE NA a obtenu, par arrêté du 19 août 2019, son **agrément au titre de la protection de l'environnement, pour la Nouvelle-Aquitaine.**

L'agrément confère une légitimité reconnue par les pouvoirs publics (droit de siéger dans certaines instances décisionnelles, constitution comme partie civile et demande de réparation pour une infraction environnementale, ...) parce que l'association est établie comme poursuivant un but d'intérêt général et parce qu'elle a un fonctionnement démocratique et transparent

CESER NA : NOUVEAU REPRESENTANT DE LNE

Clarisse Pinel a quitté la région Nouvelle-Aquitaine et c'est Ludovic Jomier, salarié de Limousin Nature Environnement, basé en Haute-Vienne, qui va la remplacer au CESER (Conseil Economique Social et Environnemental Régional) Nouvelle-Aquitaine, à compter de septembre 2019.



Il intégrera les commissions environnement et coopérations interrégionales, transfrontalières et internationales- Europe.

La 1^{ère} réunion plénière de rentrée du CESER aura lieu le 10 septembre, une journée consacrée aux Objectifs du Développement Durable (ODD), 17 priorités adoptées en 2015 par l'ONU dans le cadre de l'Agenda 2030.

Ludovic Jomier

CESER NA : 2 rapports MAITRISE FONCIERE et NEUTRALITE CARBONE

Après la sortie du rapport « **Pour une économie durable de la mer** » en mai 2019, le CESER (Conseil Economique Social et Environnemental Régional) Nouvelle-Aquitaine vient d'adopter en séance plénière de juillet 2 rapports : l'un porte sur la « **Maîtrise du foncier : des bonnes intentions aux bonnes pratiques** », et l'autre sur les « **Enjeux d'une neutralité carbone en 2050 en Nouvelle-Aquitaine. De la prise de conscience aux changements de modèles.** »

Issus de saisines du président du Conseil régional, ces 2 rapports insistent sur la nécessité de changer à la fois de modèle et de braquet si l'on veut enrayer l'artificialisation des terres, particulièrement préoccupante en Nouvelle-Aquitaine, et atteindre la neutralité carbone en 2050.



DEBUT DU PROJET « STYGOFAUNE » en septembre

Ce projet porté par FNE Nouvelle-Aquitaine, après avoir été défini et validé en interne, a fait l'objet de demandes de subventions auprès du Conseil Régional, de la DREAL, du Département de la Gironde, et de l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

Tous les financements étant aujourd'hui acquis, la 1^{ère} phase du projet "**INVENTAIRE DE LA FAUNE AQUATIQUE SOUTERRAINE ET QUALITE DES MILIEUX EN NOUVELLE AQUITAINE**" va pouvoir démarrer en septembre 2019.

Conduit par Thierry Alezine et François Lefebvre, dont les compétences sont complémentaires, spécialiste de l'eau pour l'un et de la faune aquatique souterraine (ou stygo-faune) pour l'autre, ce projet bénéficie d'une convention de délégation entre FNE NA et la SEPANSO Aquitaine qui assurera leur recrutement.

Le projet a pour objectifs de dresser un inventaire de la faune aquatique souterraine régionale et d'appréhender la relation entre la présence de cette faune dans ses habitats naturels et la qualité des eaux souterraines. Il se déroulera en deux phases :

- phase 1 (sept. 2019 à mars 2020) : production d'un rapport de faisabilité, afin de disposer des éléments administratif, financier et technique permettant de lancer et de réaliser le programme régional ;
- phase 2 (années 2020 à 2022) : réalisation du programme régional, sur la base du rapport de faisabilité, donnant lieu à la production d'un rapport final de synthèse.

La 1^{ère} réunion du comité de pilotage devrait avoir lieu d'ici fin septembre. S'agissant d'un projet d'acquisition de connaissances relatives à la biodiversité et à la qualité des milieux aquatiques souterrains, il s'inscrit dans les politiques publiques nationales, régionales et départementales, d'aménagement et de gestion du territoire, de gestion des eaux et de préservation de la biodiversité.

ACTUALITES FNE – MUNICIPALES 2020

FNE est membre du "Pacte pour une transition citoyenne" : avec d'autres organisations, cette plateforme internet a permis de dégager 3 principes et 32 propositions destinées aux futures listes candidates aux municipales.

Le thème des « Solutions fondées sur la nature » a été choisi pour le projet fédéral de 2020. Ce thème, qui est fondé sur la conviction que la nature est la solution aux crises présentes et non une contrainte, doit être une priorité dans nos activités de l'année prochaine.

Retrouvez l'intégralité de la Lettre du Président de FNE avec le lien ci-dessous :

[Lettre du Président n°129](#) du 16/07/2019



LA PAROLE AUX TERRITOIRES

ASSOCIATION CHARENTAISE DE PROTECTION
DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT



En 2020, l'association Charente Nature fêtera ses 50 ans d'existence !

50 années au service de la prise en compte de l'environnement charentais. En effet, Charente Nature, Association Charentaise de Protection de la Nature et de l'Environnement, a été créée en 1970 dans le but de concourir à la protection et à la mise en valeur de la nature et de l'environnement en Charente, comme le précisent ses statuts.

A ce titre, Charente Nature regroupe 500 adhérents, dont une douzaine d'associations locales. L'association est affiliée au niveau national à la fédération France Nature Environnement et en région à la confédération France Nature Environnement Nouvelle Aquitaine ; elle est également membre de Poitou-Charentes Nature et du G.R.A.I.N.E. Poitou-Charentes.

Charente Nature est agréée par la Préfecture de La Charente, au titre de l'Environnement et au titre de l'Urbanisme, et agréée et habilitée à siéger dans les instances consultatives.

L'association assure une **mission d'animation du débat public environnemental**, qui se traduit dans ses diverses activités :

- **expertises et inventaires, actions de protection et de conservation** concernant le patrimoine naturel charentais et régional ;
- **sauvegarde de la faune sauvage**, l'association gère un Centre de sauvegarde de la faune sauvage ;
- **éducation des publics**, par la conception pédagogique, l'accompagnement de projets éducatifs, l'éducation auprès du public scolaire, la sensibilisation du grand public ;
- **concertation et participation institutionnelle**, Charente Nature est représentée dans une soixantaine "dans une soixantaine d'instances, de comités de pilotage et de groupes de travail de niveau régional, départemental ou local ;
- **veille et médiation écologique**, qui se traduisent par des conseils et interventions concernant principalement des atteintes à l'environnement et au cadre de vie ;
- **étude de dossiers**, qui contribue à favoriser des actions, des décisions de collectivités locales, d'institutions, d'organismes socio-économiques...

Ces activités sont menées, en grande partie, en collaboration avec divers organismes : associations environnementales et d'éducation populaires, administrations, collectivités territoriales et locales, organismes publics, industriels) et reposent sur l'engagement et l'investissement d'une soixantaine de bénévoles actifs et d'une quinzaine de salariés.



500 adhérents... qui sont invités à participer activement au sein de l'association ! © Charente Nature

L'éducation à l'environnement, une des missions privilégiées de Charente Nature

Dès les années 90, l'association a développé une politique de sensibilisation, d'éducation à la nature et à l'environnement et d'animation du débat public, en référence à la Charte de qualité de l'éducation à l'environnement initiée par le GRAINE Poitou-Charentes (Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement), avec comme objectifs de permettre aux personnes de se construire des opinions et des comportements citoyens et de contribuer à la promotion de l'éducation à l'environnement et à la citoyenneté auprès des différents acteurs de la société.

En pratique, les actions prennent la forme d'animations sur le terrain, d'interventions en milieu scolaire, de conférences, de débats, d'expositions, de formations, d'accompagnements de projets, de réalisation et de diffusion d'outils pédagogiques... en direction de tous les publics.

Ces actions sont reconnues par les institutions, notamment la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Charente) – les éducateurs de l'association sont agréés pour intervenir dans les établissements scolaires - ainsi que par les collectivités.

En 2018, 7 149 élèves et 3 604 personnes ont bénéficié des interventions des éducateurs et des bénévoles de l'association et ont pu ainsi découvrir le patrimoine naturel local et des thématiques environnementales d'actualité.

Ce secteur se consolide et se développe grâce à la volonté de l'association de professionnaliser et de pérenniser 5 postes d'éducateurs permanents.



Charente Nature contribue ainsi à la **sensibilisation du public**, aux **débats de société** sur les relations entre les activités humaines et l'environnement, à la **construction d'une opinion** et de **comportements citoyens**, à la prise en compte de **l'intérêt général** et de **l'utilité sociale** dans les décisions publiques, dans une démarche de **développement responsable et solidaire**... depuis près de 50 ans!



LE MOUVEMENT ASSOCIATIF NOUVELLE-AQUITAINE :

retenez la date du 6 décembre 2019.

[Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine](#) organisera les **2èmes Rencontres Régionales de la Vie Associative en Nouvelle-Aquitaine le vendredi 6 décembre 2019 à Poitiers.**

Ces rencontres réunissent, tous les 2 ans, acteurs associatifs, pouvoirs publics et acteurs académiques de toute la Nouvelle-Aquitaine autour de problématiques de vie associative.

Programme et informations pratiques à venir à l'automne.

site internet de FNE NA <http://fne-nouvelleaquitaine.fr/>

comité de rédaction : Pierre Paillusseau - Miguel Gailledrat - Thierry Alezine - Pierre Fantin - Isabelle Loulmet.

Compte-rendu du CA et informations disponibles auprès de Isabelle Loulmet : i.loulmet@gmail.com

PROCHAIN CONSEIL D'ADMINISTRATION DE FNE NA : le 16 septembre à Bordeaux.